



TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN SUPERIEUR DU BATIMENT EN ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION 2023 (Bac + 2)

Ce programme de formation vise à certifier les compétences opérationnelles pour le technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction

Durée estimée indicative : 300 heures

Durée estimée indicative hebdomadaire : 15 à 20 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Salarié
- Demandeur d'emploi

Prérequis

- L'une et/ou les deux conditions suivantes sont requises :
Être titulaire d'un baccalauréat ou titre de niveau équivalent
Avoir au moins un (1) an d'expérience professionnelle cumulée en rapport direct avec le titre visé
- Disposant d'une connexion internet et d'un ordinateur portable durant toute la période de formation

Accessibilité :

- Entrées tous les mois sous réserve d'un nombre de candidats suffisant
- Un délai de 20 jours minimum avant l'entrée en formation est nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription.
- Dans ce délai, le stagiaire doit entre autres fournir la copie de ses diplômes ou titres obtenus, un CV à jour, et avoir rempli un questionnaire concernant ses compétences et son projet professionnel. Une fois ces documents renvoyés, le service pédagogique prend contact par téléphone avec le stagiaire pour valider ou invalider son inscription sur le parcours de formation.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler votre situation à la référente handicap afin d'obtenir des adaptations pour votre action de formation ou les épreuves d'évaluations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le titulaire de la certification doit être capable de :

- Identifier les éléments de structure et les lots techniques dans un immeuble
- Représenter et métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D
- Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de la maquette numérique au format natif ou au format IFC (Industry Foundation Classes)
- Estimer les besoins énergétiques et pré dimensionner les ouvrages des lots techniques
- Estimer le coût de construction et le coût total à partir de ses propres ratios ou au bordereau de prix à tous les stades du projet
- Réaliser le relevé et le diagnostic de l'existant pour prescrire des travaux de réhabilitation
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation 5 (MODULE RÉGLEMENTATION BÂTIMENT)
- Rédiger les pièces écrites techniques aux différents stades du projet
- Transmettre les éléments de mise à jour de la maquette numérique selon le protocole BIM (Building Information Modeling) du projet et réaliser la synthèse entre les corps d'état
- Optimiser les modes opératoires et organiser le chantier pour réaliser l'étude de prix
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'une construction pour établir le devis
- Préparer et suivre la consultation en assistance du maître d'ouvrage:
- Préparer et organiser la réponse à une consultation (Module lot technique, code de marché et appels d'offre)
- Ordonnancer les interventions des corps d'état et suivre le chantier
- Suivre le règlement des travaux et maîtriser le budget du projet

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

● Présentation du centre de formation

❖ Bloc 1: Réaliser l'estimation budgétaire de l'ensemble des corps d'état d'une construction

■ Identifier les éléments de structure et les lots techniques dans un immeuble

- Décomposer une construction tous corps d'état en ouvrages élémentaires
- Savoir réaliser un croquis à main levée pour communiquer une solution technique
- Décomposer une construction en ouvrages élémentaires
- Communiquer avec les divers interlocuteurs afin de donner et/ou recueillir les informations nécessaires à l'avancement du projet
- Connaissance des bases de la réglementation thermique pour les établissements recevant du public (ERP), le tertiaire et le logement
- Connaissance de la réglementation acoustique pour les ERP, le tertiaire et le logement
- Connaissance des bases de la réglementation thermique pour les établissements recevant du public (ERP), le tertiaire et le logement
- Connaissance de la réglementation incendie pour les ERP, le tertiaire et le logement
- Connaissance de la réglementation accessibilité pour les ERP, le tertiaire et le logement
- Connaissance de la réglementation antisismique pour les ERP, le tertiaire et le logement
- Connaissance de la technologie du bâtiment tous corps d'état hors lots techniques pour tout type de construction
- Connaissance des lots techniques (génie climatique et électricité) pour des opérations simples
- Connaissance des systèmes constructifs (bois, métal et béton) et des dispositions constructives associées
- Connaissance des principaux modes constructifs du bâti ancien

■ Représenter et métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D

- Savoir présenter une feuille de métré
- Calculer les longueurs, surfaces et volumes et convertir les unités
- Calculer les surfaces d'une construction
- Organiser les données de son étude de façon méthodique pour prendre en compte tous les ouvrages du projet
- Assurer la traçabilité des documents diffusés et reçus
- Connaissance des conventions du métré (unités à appliquer aux ouvrages, présentation feuille de métré par exemple)
- Savoir utiliser un logiciel de CAO

■ Métré les ouvrages des différents corps d'état à partir de la maquette numérique au format natif ou au format IFC (Industry Foundation Classes)

- Connaissance des conventions du métré (unités à appliquer aux ouvrages, présentation feuille de métré)
- Connaissance du concept du BIM et des outils associés : protocole, notion d'objets, openBIM
- Connaissance de la technologie du bâtiment tous corps d'état hors lots techniques tout type d'opération

■ Estimer les besoins énergétiques et pré dimensionner les ouvrages des lots techniques

- Savoir se référer aux réglementations adaptées à la typologie du bâtiment étudié
- Connaissance des différents besoins énergétiques du bâtiment
- Connaissance des principes de base d'une conception bioclimatique

- Estimer le coût de construction et le coût total à partir de ses propres ratios ou au bordereau de prix à tous les stades du projet

- Constituer et alimenter une banque de données de prix
- Savoir utiliser un bordereau de prix
- Calculer des ratios de prix
- Consulter des fournisseurs ou fabricants

❖ Bloc 2: Prescrire les ouvrages d'un projet

- Réaliser le relevé et le diagnostic de l'existant pour prescrire des travaux de réhabilitation

-
- Connaissance des conventions de dessin de bâtiment
- Connaissance des principales pathologies du bâti ancien
- Connaissance des techniques de la construction du bâti ancien
- Connaissance des règles d'urbanisme

- Mettre un projet en conformité avec la réglementation 5 (MODULE RÉGLEMENTATION BATIMENT)

- Connaissance des principales techniques de réhabilitation du bâti ancien (hors monuments historiques)
- Organiser les données des études de façon méthodique afin de produire les documents de pilotage du projet
- Savoir se référer à la réglementation du bâtiment, aux normes et aux DTU
- Connaissance de la réglementation accessibilité pour ERP, le tertiaire et le logement
- Connaissance des principales techniques de réhabilitation du bâti ancien
- Connaissance de la loi MOP (loi relative à la maîtrise d'œuvre publique)

- Rédiger les pièces écrites techniques aux différents stades du projet

- Connaissance des principes du code des marchés

- Transmettre les éléments de mise à jour de la maquette numérique selon le protocole BIM (Building Information Modeling) du projet et réaliser la synthèse entre les corps d'état

- Connaissance du concept du BIM et des outils associés : protocole, notion d'objets, open BIM

❖ Bloc 3: Réaliser l'étude de prix aux déboursés d'un projet

- Optimiser les modes opératoires et organiser le chantier pour réaliser l'étude de prix

- Respecter des modes opératoires

- Calculer le prix de vente aux déboursés d'une construction pour établir le devis

- Décomposer un prix en sous-détails élémentaires
- Calculer un coût de matériaux rendu chantier
- Calculer le prix de vente total
- Calculer un déboursé sec
- Calculer les prix de vente unitaires

❖ Bloc 4: Préparer la consultation des entreprises, répondre à l'appel d'offres et suivre la planification des travaux

- Préparer et suivre la consultation en assistance du maître d'ouvrage:

- Organiser les données de son étude de façon méthodique pour prendre en compte tous les ouvrages du projet

- Préparer et organiser la réponse à une consultation (Module lot technique, code de marché et appels d'offre)

- Ordonnancer les interventions des corps d'état et suivre le chantier

- Suivre le règlement des travaux et maîtriser le budget du projet

ISF CONCEPT INSTITUT

48 Rue Claude Balbastre 34070 Montpellier

Email: contact.isfconcept@gmail.com

Tel: 04 22 84 04 94



Date de dernière mise à jour : 03/10/2023

Pour aller plus loin:

L'organisme de formation ISF CONCEPT INSTITUT vous accompagne dans l'amélioration de vos compétences comportementales. Au delà de votre formation technique métier, nous vous **offrons** 6 modules axés sur le développement personnel:

- Trouver son chemin professionnel avec l'IKIGAI
- Mettre ses valeurs au service de l'entreprise
- Les comportements défensifs
- Les biais cognitifs
- Améliorer sa communication
- Travailler en équipe et déployer son sens du collectif

Les différents thèmes abordés seront un moyen de vous démarquer sur le marché de l'emploi, alors n'attendez plus, formez vous chez ISF CONCEPT INSTITUT !

ORGANISATION

Equipe pédagogique

Mme DAHMANI Samia, Responsable Pédagogique chez ISF CONCEPT INSTITUT

Mme Cécilia Guibergia, référente handicap

Mme GAUTHIER Diane, Coordinatrice Pédagogique

Mr RONDEAU Cyrille Formateur référent

M. Guillaume HEMERY, Coach professionnel

Mme Laura DERVAL, Psychologue du travail

Contacts

Assistante de direction: assistante.direction.nec47@gmail.com 04 85 88 03 45

Responsable Pédagogique : responsable.pedagogie@gmail.com 04 85 88 03 46

Coordinatrice Pédagogique : coordonateur.pedagogie@gmail.com

Coach professionnel: coachpro.ref@gmail.com

Formateur référent: formateur.tsbec.nec47@gmail.com

Psychologue du travail: psychologue.travail.nec47@gmail.com

Secrétariat général : 04 22 84 04 94

Assistance/Aléas et réclamations disponible par mail à ad.isfconcept@gmail.com du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale: 24h)

Moyens pédagogiques et techniques

- Suivi de la motivation avec un coach professionnel
- Entretien téléphonique et visio-conférence avec le formateur référent pour la validation des compétences acquises
- Mise en place des ECF (EValuation en Cours de Formation) avec l'aide du formateur référent
- Accompagnement au projet professionnel avec la psychologue du travail
- Suivi d'assiduité réalisé par notre coordinatrice pédagogique qui est dédiée et disponible par téléphone et email service.formation.isfconcept@gmail.com (réponse en moins de 48h du lundi au vendredi de 09h à 17h)
- Enregistrements vidéos puis analyse
- Visionnage de vidéos et études de cas écrits
- Mise à disposition en ligne de documents supports à télécharger librement
- Plateforme d'apprentissage à distance disponible 7j/7 et 24h/24

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Livret de suivi de formation complété par le stagiaire et le formateur référent.
- Livret ECF complété à la fin de l'action de formation par le formateur référent.
- Dossier professionnel obligatoire à remplir par le bénéficiaire.
- Certificat de réalisation signé par le stagiaire et le formateur.



- Convention de stage professionnel.
- Relevés de connexion à la plateforme e learning.

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu : ECF, suivi des connexions à la plateforme, travaux dirigés à rendre, travaux pratiques à exécuter, stage professionnel au sein d'une entreprise (optionnel) et rédaction d'un dossier professionnel (obligatoire)
- Entretien téléphonique avec notre coach professionnel et psychologue du travail
- Récapitulatif des examens et évaluations :

ECF 1 : Etudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

Critères d'évaluation

La liste des ouvrages à métrer est complète.

Les unités définies par ouvrage sont conformes aux conventions professionnelles.

La feuille de métré est présentée conformément aux conventions professionnelles.

Les métrés d'ouvrages sont exacts avec une tolérance de 5%.

Les minutes présentées permettent la traçabilité du métré réalisé (légendes, repérage..).

ECF 2 : Etudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

Critères d'évaluation

Les cotes reportées sur le plan à main levée sont lisibles et cohérentes.

Les dimensions utiles à la mise au propre sont relevées (3 dimensions + diagonales).

La description des ouvrages est précise.

ECF 3 Etudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

Critères d'évaluation

La description du projet et le choix des réglementations applicables sont corrects.

Les ouvrages concernés par la réglementation sont identifiés.

Les performances des ouvrages sont correctement définies.

ECF 4 Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel

Critères d'évaluation :

Les éléments de l'étude technique et réglementaire sont pris en compte dans la rédaction des documents.

Les ouvrages à décrire sont répartis correctement dans les corps d'état.

Tous les lots et ouvrages nécessaires au projet sont décrits.

Les principaux éléments de descriptif sont précisés (matériaux, normes, dimensions, mode de pose...).

ECF 5 Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel

Critères d'évaluation :

Les ratios retenus sont corrects.

Les calculs des ratios utilisés sont posés.

L'estimation proposée est cohérente (les ordres de grandeur sont respectés).

ECF 6 Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel

Critères d'évaluation

Les documents nécessaires à la consultation sont listés.

L'analyse des offres de prix est argumentée.

L'analyse des offres est réalisée sur les quantités et sur les prix.

ECF 7 Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre

Critères d'évaluation

L'enclenchement des tâches par corps d'état respecte la chronologie d'exécution et le phasage.

L'objectif de délai du maître d'ouvrage est pris en compte dans l'organisation du planning.

ECF 8 Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre

Critères d'évaluation

Le contenu des missions de maîtrise d'œuvre est connu.

Les éléments incontournables du compte-rendu de chantier sont listés.

Les éléments de validation (VISA) sont pertinents.



Date de dernière mise à jour : 03/10/2023

Examen final :

Dans un délai maximum de 6 mois à l'issue de l'action de formation, vous recevrez une convocation pour vous présenter en présentiel sur 2 à 3 journées de certification. Une convocation officielle vous sera adressée par courriel ou courrier simple au moins 30 jours avant la date de début de l'examen par le centre qui vous accueillera.

Sauf en cas de force majeure ou de justificatif médical, les stagiaires en formation dans l'organisme ISF CONTACT s'engage à se présenter sur les plateaux techniques dont le lieu sera précisé sur la convocation 30 jours avant le début de l'examen.

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les éléments de structure et les lots techniques dans un immeuble Représenter et métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D Estimer les besoins énergétiques et pré dimensionner les ouvrages des lots techniques Estimer le coût de construction et le coût total à partir de ses propres ratios ou au bordereau de prix à tous les stades du projet Réaliser le relevé et le diagnostic de l'existant pour prescrire des travaux de réhabilitation Mettre un projet en conformité avec la réglementation Rédiger les pièces écrites techniques aux différents stades du projet Optimiser les modes opératoires et organiser le chantier pour réaliser l'étude de prix Calculer le prix de vente aux déboursés d'une construction pour établir le devis Préparer et suivre la consultation en assistance du maître d'ouvrage Ordonnancer les interventions des corps d'état et suivre le chantier Suivre le règlement des travaux et maîtriser le budget du projet 	18 h 00 min	<p>La mise en situation se déroule en 5 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> Phase 1 – 4 heures - Etude technique d'un projet Phase 2 - 3 heures - Etude économique d'un projet à différents stades Phase 3 - 4 heures - Prescription d'ouvrages et assistance au maître d'ouvrage en phase de consultation des entreprises Phase 4 - 3 heures - Planification des travaux et suivi budgétaire Phase 5 - 4 heures - Etude de prix pour la réalisation d'un devis
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			



Date de dernière mise à jour : 03/10/2023

Entretien technique	Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de la maquette numérique au format natif ou au format IFC (Industry Foundation Classes) Transmettre les éléments de mise à jour de la maquette numérique selon le protocole BIM (Building Information Modeling) du projet et réaliser la synthèse entre les corps d'état Préparer et organiser la réponse à une consultation	00 h 30 min	sans objet
Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
Questionnement à partir de production(s)		00 h 40 min	
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (10 minutes)
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	18 h 50 min	

Validation de l'ensemble des blocs de compétences, pas de validation individuelle des blocs

ISF CONCEPT INSTITUT

48 Rue Claude Balbastre 34070 Montpellier

Email: contact.isfconcept@gmail.com

Tel: 04 22 84 04 94



ISF CONCEPT

Devenez le Grand Gagnant !

Date de dernière mise à jour : 03/10/2023

Le délai d'accès au jury est de la responsabilité du certificateur, il ne peut pas dépasser 3 mois après la fin effective de l'action de formation, sauf en cas de force majeure.

Modalités d'obtention : Obtention par validation de la certification.

Documents délivrés à l'issue de la formation : parchemin de certification délivré par le certificateur (les titres professionnels sont délivrés par le Ministère du Travail), copie du livret de suivi de formation, copie du livret ECF, copie du dossier professionnel et un certificat de réalisation.

Équivalences, passerelles suites de parcours et débouchés

- . Niveau équivalent obtenu à l'issue de la certification : Bac+2
- . Possibilité d'intégration un niveau Bac+3
- . Les débouchés du métier :
 - Technicien études de prix ;
 - Economiste de la construction.

Indicateurs de résultats :

Taux de satisfaction : 77,5%

Taux de réussite : pas de données accessibles à ce jour, dès que le nombre minimal de candidats sera suffisant pour obtenir ces taux, ils seront publiés